

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à Esparron de Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
85	28 + 15	43
Total des voix : 82		

Date de convocation :
10/11/2023

Délibération n°
23_11_CS6_04

Etaient présents :

19 représentants du collège des communes ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :

Christian GAUDEMARD (Allemagne en Provence) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Antoine FAURE (Aups), Corine PELLOQUIN (Bauduen), Aurélia CARTON (Blieux) ; Nina JONKER (Castellane), Annick BATTESTI (La Bastide) ; Christine NEURY (La Palud sur Verdon) ; Jean-Paul ROUX (Le Bourguet) ; Elisabeth SACIER (Puimoisson) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Gérard LAGARDE (Riez) ; Jean-Marc BERARD (Sillans la cascade) ; Paul CORBIER (St Julien du Verdon) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Lucie GOSSMAN (St Martin de Brômes) ; Nicole MOULIN (Ste Croix du Verdon) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Bernard MAGNAN (Valensole)

2 représentants du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix chacun) : Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon) ; Claude CHAILAN (Lambruisse)

1 représentante des villes-portes (collège des communes) (1 voix) : Martine ZERBONE (Draguignan)

5 représentants des établissements de coopération intercommunale (1 voix chacun) :

Claude MARIN (Dracénie Provence Verdon Agglomération) ; Guy BURLE (Durance Luberon Verdon agglomération), Patrick VINCENTELLI (Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon), Michèle BIZOT-GASTALDI et Jean MAZZOLI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentante des départements (8 voix) : Marion MAGNAN (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

Ont donné pouvoir :

14 représentants, porteurs de 2 voix chacun, ont donné pouvoir : Amélie ROUVIER (Brenon) à Jean-Paul ROUX ; Nans BELLINI (Châteauvieux) à Bernard MAGNAN ; Yves CAMOIN (Comps sur Artuby) à Annick BATTESTI ; Jean-Charles CÉIL (La Garde) à Paul CORBIER ; Raymond CARLETTI (La Martre) à Jean-Marie PAUTRAT ; Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) à Jacques AVANIAN ; Claude GUERIN (Peyroules) à Bernard CLAP ; Romain COLIN (Moustiers Sainte Marie) à Gérard LAGARDE ; Danielle STAES (Régusse) à Arlette RUIZ ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougon) à Christine NEURY ; Patrick ROY (Roumoules) à Elisabeth SACIER ; Nicolas STAMPFLI (St Laurent du Verdon) à Lucie GOSSMAN ; Daniel BRANCHAT (Vinon sur Verdon) à Nicole MOULIN ; Liliane MONTALAND (Bargème) à Antoine FAURE

1 représentant, porteur de 1 voix, a donné pouvoir : Bruno BICHON (Thorame-Basse) à Aurélia CARTON.

REGIE A SIMPLE AUTONOMIE FINANCIERE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES SITES NATURELS

FREQUENTES DU VERDON

Budget 2023

Décision modificative n° 2

Vu l'article L1612.11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 12 des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

Vu la délibération du comité syndical en date 30 mars 2023 relative à l'approbation du budget de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon 2023

Le Président présente aux membres du comité syndical la teneur de la décision modificative n° 2 à ce budget, qui après examen est soumise au vote chapitre par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et par opération au niveau de la section d'investissement, et qui se présente comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 06/12/2023

Application agréée E-legalité.com

... / ...

99_DE-004-250401072+20231123-DEL23_03_CS:PENSES		
Ch / op	Libellé	DM 2
23	Immobilisations en cours	-4 993
2318 / op 15	Autres	-4 993
13	Subventions d'investissement	4 993
1313 / op 15	Départements	4 993
TOTAL DM n° 2		0

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Ch / op	Libellé	DM 2
13	Subventions d'équipement	-7 200
1312 / op 16	Région	-1 080
13172 / op 16	FEDER	-5 520
1318 / op 16	Autres	-600
10	Dotations	-2 291
10222	FCTVA	-2 291
45	Opérations pour compte de tiers	7 200
45823		7 200
040	Opérations d'ordre	2 291
281828	Autres matériels	724
281838	Matériels de bureau et informatique	182
281848	Mobilier	581
28188	Autres immobilisations	804
TOTAL DM n° 2		0

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Ch.	Libellé	DM 2
011	Charges à caractère général	7 135
60225	Fournitures de bureau	810
60228	Autres fournitures courantes	320
60631	Fournitures d'entretien	85
6064	Fournitures administratives	100
611	Prestations de service	-300
6234	Réceptions	140
6236	Catalogues et imprimés	4 980
627	Services bancaires et assimilé	1 000
012	Charges de personnel	244
6417	Rémunération des apprentis	160
6475	Médecine du travail	84
65	Autres charges de gestion courante	0
65312	Frais de mission	-500
65811	Droits d'utilisation en nuage	500
66	Charges financières	-4 670
66111	Intérêts des emprunts	-4 670
042	Opérations d'ordre	2 291
6811	Dotation aux amortissements	2 291
TOTAL DM n° 2		5 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
	Libellé	DM 2
70	Produits des services	5 000
70841	Des budgets annexes	5 000
TOTAL DM n° 2		5 000

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du comité syndical approuvent la décision modificative n° 2 du budget de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon 2023 telle que présentée ci-dessus et autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture

Le
et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures
Pour extrait conforme

